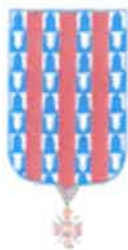


DÉPARTEMENT DU NORD  
ARRONDISSEMENT D'AVESNES



VILLE  
DE POIX-DU-NORD  
(59218)

Tél : 03 27 26 45 39

Mail : [mairie@ville-poixdunord.fr](mailto:mairie@ville-poixdunord.fr)

## Procès-verbal de la réunion du Conseil Municipal du 22/12/2023

L'an deux mille vingt-trois le vingt-deux du mois de décembre à dix-neuf heures, le Conseil Municipal s'est réuni en session ordinaire à la salle de la mairie, sous la présidence de Monsieur Jean-Pierre MAZINGUE, Maire de la commune, suite à la convocation du dix-huit décembre deux mille vingt-trois.

Etaient présents : M. Jean-Pierre MAZINGUE, Maire, M. Daniel RONCHIN, Mme Séverine DELOBELLE, M. Geoffrey PAUL, Mme Roxane GHYS, M. Julien LEPOLARD, adjoints, M. Joël DEHOVE, Mme Maryse CARTIGNY, M. René LECUYER, M. Jean-Marie CORNU, M. Paul CANION, Mme Ludivine BUISSON, Mme Karine DURIEUX, M. Mathis JEUNE, Mme Alice NAVEAU.

Absent(e)s ayant donné procuration : Mme Fanny CHARLET a donné procuration à M. Jean-Pierre MAZINGUE, Mme Marie COLINET a donné procuration à Mme Roxane GHYS.

Absent excusé : M. Cédric GREVIN

Absente : Mme Corinne BRUYER

Secrétaire de séance : Mme Karine DURIEUX.

## ORDRE DU JOUR

- 1) *Décision budgétaire modificative n° 5*
- 2) *Questions diverses*
- 3) *Informations diverses*



Le Maire confirme l'envoi complémentaire, dans les délais prescrits, d'un point à ajouter à l'ordre du jour : il s'agit de l'autoriser à signer la convention attributive de Fonds de concours de la CCPM à la commune dans le cadre des travaux de rénovation complète de Keighley Hall.

Le point est mis à l'ordre du jour.

### **2023/DELIB.CM/105**

#### **1. Décision budgétaire modificative n°5**

Le Maire remet aux membres du conseil un tableau récapitulatif de la situation financière de la commune arrêtée au 20 décembre 2023. Il s'agit d'une situation provisoire donnant un aperçu de l'exercice 2023.

Il précise que l'objet de la DBM n'est pas relatif à un problème de gestion financière. On remarque au contraire une bonne maîtrise générale des dépenses (83,46% des dépenses inscrites ont été réalisées au 20 décembre et 94,97% des recettes encaissées).

Daniel RONCHIN informe que les dépenses risquent d'augmenter avec les dernières factures de gaz.

Il ajoute qu'il faudra renégocier les contrats de gaz pour 2025, que par contre certaines dotations restent à rentrer en recettes.

Le Maire indique que la présente DBM consiste à prendre au poste 6419 « remboursements sur rémunération du personnel » la somme de 6 000 € et au poste 74836 « attribution du fonds départ de péréquation de la taxe professionnelle » la somme de 8 000 € pour créditer le poste 6411 « personnel titulaire ».

Il est précisé que cette DBM est liée à une erreur de prévision comptable pour les salaires de décembre.

La proposition de DBM est mise au vote.

#### **Délibération du Conseil Municipal :**

<b>Votants</b>	<b>17</b>
<b>Pour</b>	<b>17</b>
<b>Contre</b>	<b>0</b>
<b>Abstention</b>	<b>0</b>
<b>Abstention</b>	<b>0</b>

### **2023/DELIB.CM/106.**

#### **Mise en place de la convention attributive de Fonds de Concours de la CCPM à la commune**

Comme expliqué en ouverture de conseil, le Maire indique que l'objet de la délibération est de l'autoriser à signer cette convention qui prévoit un versement du fonds de concours en deux fois : 50% sur présentation d'un certificat de démarrage des travaux et 50% sur présentation des justificatifs de fin de l'opération (auparavant l'acompte n'était que de 30%).

La proposition d'autoriser le Maire à signer la convention attributive du Fonds de Concours de la CCPM à la commune est mise au vote.

**Délibération du Conseil Municipal :**

<b>Votants</b>	<b>17</b>
<b>Pour</b>	<b>17</b>
<b>Contre</b>	<b>0</b>
<b>Abstention</b>	<b>0</b>

**2. Informations diverses**

Dans le cadre de la réflexion quant à la création du nouveau groupe scolaire et suite à la décision prise lors de la dernière réunion du conseil municipal de suspendre la procédure de DUP, le Maire propose la création d'un groupe de travail. Il souhaiterait qu'il soit constitué de 12 personnes : 6 élus, 3 enseignants et 3 parents d'élèves.

Roxane GHYS, Karine DUREUX, Julien LEPOLARD, Alice NAVEAU, Maryse CARTIGNY et Jean-Marie CORNU sont volontaires.

Le Maire propose aux membres du conseil municipal de visiter les locaux scolaires rénovés pendant la période de vacances.

Julien LEPOLARD propose une visite de Keighley de la continuité.

Cette visite est programmée le samedi 6 janvier à 10h.

**3. Questions diverses**

René LECUYER demande si, pour pouvoir bénéficier de la prime exceptionnelle de pouvoir d'achat, il faut être en activité au 1<sup>er</sup> janvier 2023.

Le Maire lui répond que oui.

*L'ordre du jour étant épuisé, le Maire lève la séance à 19h30*

	<b>Procurations</b>	<b>Émargements</b>
Jean-Pierre MAZINGUE		
Daniel RONCHIN		
Séverine DELOBELLE		
Geoffrey PAUL		
Roxane GHYS		
Julien LEPOLARD		
Joël DEHOVE		
Maryse CARTIGNY		
René LECUYER		
Jean-Marie CORNU		
Paul CANION		
Corinne BRUYER	Absente	
Cédric GREVIN	Absent	

Ludivine BUISSON		
Karine DURIEUX		
Mathis JEUNE		
Fanny CHARLET	Procuration à Jean-Pierre MAZINGUE	
Alice NAVEAU		
Marie COLINET	Procuration à Roxane GHYS	